

La douane au service des professionnels

https://pro.douane.gouv.fr

Convention d'adhésion et d'habilitation aux téléprocédures CIEL et Télépaiements (volet CIEL) pour les entrepositaires agréés vitivinicoles (récoltant vinificateur, négociant vinificateur ou cave coopérative)

Attention si vous exercez une autre activité que celle précisée ci-dessus, il convient de remplir la convention modèle standard. Pour plus de précisions, se reporter à la notice.

Cadre à remplir par le bénéficiaire (tous les champs sont obligatoires)			
Identification de l'opérateur bénéficiaire	Raison sociale:		
	N°SIREN / SIRET ou N° douane :		
	Numéro(s) d'agrément (FR0+ 5 chiffres + 1 lettre + 4 chiffres).	Numéro(s) CVI	Interprofession principale
			-
Identification du signataire de la convention	Nom:		_
(si nécessaire, joindre un mandat donné	Prénom:		
par le représentant légal)	Agissant en qualité de :		
	Courriel:		
	Téléphone :		